**Diagnostic en matière d’égalité professionnelle femmes-hommes :   
Kongsberg Driveline Systems atteint un score de 91 points sur 100.**

Conformément à ce que prévoit la loi avenir professionnel du 5 septembre 2018 et du décret du 8 janvier 2019, Kongsberg Driveline Sysytems a réalisé son diagnostic en matière d’égalité professionnelle.

Pour ce faire, les indicateurs suivants ont été analysés :

1. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelle ;
2. L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes ;
3. Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris ;
4. Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Kongsberg Driveline Systems atteint un score de 91 points sur 100, au regard du barème prévu par le Code du travail.

Voici le détail de nos résultats au 26 février 2020 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Points obtenus | Nombre de points maximum de l'indicateur |
| 1 - écart de rémunération | 37 | 40 |
| 2 - écarts d'augmentations individuelles | 35 | 35 |
| 3 - pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité | NC | 0 |
| 4 - nombre de salariés de sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations | 5 | 10 |
| **INDEX (sur 100 points)** | **91** | **100** |

https://www.kongsbergautomotive.com/fr/contact-us/europe/cluses/